

Comité syndical du 24 mars 2016

DELIBERATION N° 16-010

Objet : Débat d'orientation budgétaire 2016

Le vingt-quatre mars deux mille seize à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

Date de convocation :

15 FEV. 2016

Date d'affichage :

01 AVR. 2016

Acte rendu exécutoire :

01 AVR. 2016

Publication ou notification :

Sont présents :

M. Pierre-Edouard EON	Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
Mme Marie-Christine CAVECCHI	Déléguée du Département du Val d'Oise
Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France
Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des trois forêts
M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Pays de France
M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine

Sont excusés :

Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
M. Alexandre PUEYO	Délégué du Département du Val d'Oise
M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA ValParisis

Représentant 97 voix sur un total de 120

Secrétaire de séance :

M. Pierre-Edouard EON

Le Comité syndical,

Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat mixte Val d'Oise Numérique,

Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,

Vu la délibération n° 15-008 relative à la délégation de compétences du Comité syndical au Président du Syndicat,

Vu la convention de mise à disposition de moyens humains et matériels entre le Département du Val d'Oise et le syndicat mixte,

Vu le rapport n° 16-010,

Après en avoir délibéré : (97 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSENTION)

DONNE ACTE au Président du Syndicat de la communication des orientations budgétaires pour l'exercice 2016.

Le Président

Syndicat Mixte Ouvert

Val d'Oise Numérique

Monsieur Pierre-Edouard EON

